

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU MARDI 17 OCTOBRE 2017 – 14 h 30

Présents :

Collège des Résidents :	Mme PERRUSSEL Denise - Présidente Mme BONNEFOUS Raymonde
Collège des Familles :	Mme EDELIN Chantal Mme KOSCHER Joëlle Mme ROGER Marie-Françoise M. BERTHIAU Joseph
Collège du Personnel :	M. BARBEL Alain Mme NAUDOT Stéphanie
Conseil d'Administration :	Mme PLANTIN Isabelle
Avec voix consultative :	M. BARBÉ Michel, Directeur Mme LE MARRE Valérie, Cadre de Santé M. VIDAL-ROSSET Hugo, Elève Directeur Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice Mme ROUILLE Océane, Assistante Sociale

Excusés :

Collège des Résidents :	Mme AUDROING Thérèse
Collège du Personnel :	Mme CORAIRY Séverine Mme GAUDRE Emilie Mme PORTAIS Marylène
Conseil d'Administration :	
Collège des Familles :	
Avec voix consultative :	Mme BLANC Nathalie, Agent Administratif Mme MAILLARD Marie, EMJI 35 M. BRIGNON Romain Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 19 juin 2017,
- Retour sur le concert du 8 octobre et le spectacle du lundi 16 octobre 2017 au Zéphyr,
- Bilan de la fête champêtre du dimanche 10 septembre 2017,
- Retour sur le séjour vacances du 12 au 15 septembre 2017 à Hauteville sur Mer,
- Questions des résidents relatives à la vie quotidienne,
- Point sur les objectifs du projet d'établissement 2016 – 2020,
- Information sur le déroulement des travaux nouveau bâtiment, et la future organisation,
- Point sur les travaux réalisés en 2017 et les travaux en cours,
- Projet de budget 2018,
- Bilan des animations et propositions pour 2018,
- Calendrier prévisionnel des réunions 2018 du Conseil de la Vie Sociale et des réunions des familles en 2018,
- Questions diverses.

Madame PERRUSSEL passe la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

Suite au décès de Madame MORVAN, membre du Conseil de la Vie Sociale, Monsieur BARBÉ demande que l'on puisse observer une minute de silence en mémoire de cette résidente qui nous a quittés tout récemment.

PRESENTATION DE MME ROUILLE – ASSISTANTE SOCIALE

Monsieur BARBÉ présente Madame ROUILLE, assistante sociale au Centre Hospitalier de Janzé, qui sera présente aux Jardins du Castel les 1^{er} et 3^{ème} mardis après-midi de chaque mois et ce à compter de ce mardi 17 octobre 2017.

Dans un premier temps, les missions confiées à l'assistante sociale sont les suivantes :

- Aide aux résidents et aux familles des résidents qui ont à gérer des dossiers complexes notamment en matière de financement des frais de séjour (conseils pour composition du dossier aide sociale, ou autres dossiers de recherche de financement en cas de refus de l'aide sociale),
- Information et aide à la mise en place d'éventuelles mesures de protection,
- Aide à la mise en place des directives anticipées,
- Rôle de conseil aux résidents et aux familles sur leurs démarches administratives.

De plus, en cas de besoin, Madame ROUILLE pourra être aussi une aide aux professionnels en difficulté sociale, cet axe sera à travailler dans le cadre de la prévention des risques professionnels.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 19 JUIN 2017

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 19 juin 2017.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

RETOUR SUR LES CHORALES DU 8 OCTOBRE ET SUR LE SPECTACLE DU 16 OCTOBRE 2017

Le dimanche 8 octobre 2017, deux chorales de Châteaugiron « Eclats de Voix » et « St Luc » se sont produites au Zéphyr, au profit d'Anim'Castel. Environ 170 personnes y ont participé dont une quinzaine de résidents. Les 820 € de bénéfice générés par l'après-midi permettront aux résidents de profiter de sorties dans les mois à venir. Monsieur BARBÉ remercie à nouveau les nombreux choristes mais aussi Monsieur GUY, président d'Anim'Castel et l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de cette manifestation orchestrée également par l'animatrice coordinatrice.

Le lundi 16 octobre 2017, une vingtaine de résidents se sont rendus à un spectacle cabaret au Zéphyr, organisé par la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron. Mme BONNEFOUS témoigne : « C'était formidable. Je riais encore hier soir toute seule. Il y avait des scènes formidables. Nous étions au premier rang donc on l'a vu. On a eu beaucoup de joie, il y avait beaucoup de monde ».

Un grand merci aux élus qui coordonnent cette animation toujours avec beaucoup de cœur et de chaleur humaine. Mme PLANTIN informe qu'en 2018, le spectacle est programmé pour le mardi 16 octobre 2018.

FETE CHAMPETRE DU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

Madame CHEVAL dresse le bilan de la fête champêtre qui cette année s'est déroulée dans un nouveau cadre, plus petit et plus agréable, et souligne que la fréquentation a été bonne avec notamment de nombreux résidents accompagnés par des bénévoles par leurs familles ou par des professionnels. Il y avait cette année davantage de résidents provenant des « Floralties », du « Verger » étage et des « Alizés » par rapport à l'an passé. De nombreux élus sont également venus à cet après-midi. Un grand merci aux personnels de cuisine, aux bénévoles d'Anim'Castel, aux bénévoles réquisitionnés par Madame MONNIER, sans qui cette journée ne pourrait pas avoir lieu. De nombreux commerçants de Châteaugiron se sont également impliqués, dans cette manifestation, en offrant des lots.

Madame LE MARRE note qu'à l'occasion de cette fête, les résidents ont pu confectionner des madeleines au cours de la semaine. L'initiative, très appréciée, est à reconduire.

Madame CHEVAL ajoute qu'il y a eu de bonnes recettes, que le bilan financier est également positif d'environ 770 €, ce qui permet à l'association Anim'Castel d'envisager des projets d'avenir. La somme récoltée sert en effet à financer notamment des sorties au bowling, à la patinoire mais aussi une participation au séjour vacances. Mme Cheval remercie également la municipalité de Châteaugiron pour le prêt et le montage d'une estrade à l'extérieur pour le groupe de danses Irlandaises qui est intervenu l'après-midi.

La date 2018 qui a été retenue est le dimanche 9 septembre. Au vu du succès connu en 2017, cette manifestation sera sans doute également organisée sur le parking du pôle Alzheimer.

Madame CHEVAL fait un appel aux idées pour la thématique de la prochaine fête champêtre. Elle souligne également que le nombre de bénévoles était en baisse à l'occasion de cette fête (une dizaine de bénévoles en moins) et note, de ce fait, la nécessité d'imaginer une nouvelle organisation pour la prochaine fête.

RETOUR SUR LE SEJOUR VACANCES A HAUTEVILLE SUR MER DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 2017

Dix résidents et six professionnels accompagnateurs ont participé au séjour vacances des résidents, organisé du mardi 12 septembre au vendredi 15 septembre 2017 à Hauteville sur Mer, dans la Manche. Les retours des résidents et des professionnels sont très positifs.

Mme PERRUSSEL souligne la qualité du logement lors de ce séjour et complimente les professionnels pour l'organisation de ce voyage : « C'était très bien organisé, vous avez rapidement changé d'orientation quand on n'a pas pu voir la cathédrale [problème d'accessibilité]. Et nous n'avons pas été lésés pour autant ! ». S'agissant des sorties organisées, elle trouve que « c'était joli partout » et que ce qui a été vu « était très intéressant » même si les sites étaient plus accidentés que l'an dernier et les voyages parfois fatigants.

Mme CHEVAL répond qu'en effet les visites étaient nombreuses et distantes du lieu de logement (à une heure de route). Par ailleurs, il est vrai que les résidents accompagnés sont de plus en plus dépendants (10 résidents présents au voyage, dont 6 en fauteuil roulant), ce qui accroît le niveau de manutention pour les professionnels. Cependant, les professionnels étaient nombreux et qualifiés (soignantes, infirmière, animatrice, un professionnel de l'administration). Le personnel apprécie de pouvoir accompagner ainsi les résidents. Très appréciée aussi par les résidents, la visite de M. BARBÉ, Mme LE MARRE, Mme TOURTELLIER et de M. ENEZ sur site le dernier soir.

QUESTIONS DES RESIDENTS RELATIVES A LA VIE QUOTIDIENNE

Madame PERRUSSEL transmet les remarques des résidents du secteur Oiseaux :

- Mme PERRUSSEL se fait l'écho d'un sentiment de « malaise » au sein de la salle à manger des Oiseaux dû à des agressions verbales, « avec menace de coups, injures » de la part des résidents envers les soignants. Elle commente : « Les soignants ne méritent pas ça. On me répond quand on parle que c'est la pathologie, je suis d'accord. Mais ne pourrait-on pas avoir quelqu'un qui arrête avant que cela ne dégénère ? Cela met un état d'esprit désagréable. Certains résidents se dépêchent de manger et de partir à cause de cela ».

Mme LE MARRE est consciente du fait que l'ambiance en salle à manger souffre de ces comportements. Elle répond qu'il y a eu des tentatives « d'isoler ces personnes », sans succès puisque celles-ci « ne souhaitent pas être isolées ». Elle estime par ailleurs que « les cadrer n'est pas la réponse à apporter car cela aggrave le comportement de personnes qui ne sont pas en capacité de comprendre ».

Une troisième solution consisterait à « déplacer les personnes qui se sentent mal à l'aise en salle cheminée, où c'est plus calme », et où huit personnes mangent déjà, mais cela ne correspond pas à la demande de tous les résidents.

M. BARBÉ, enfin, rappelle que le nouveau bâtiment comportera deux salles à manger, de 22 places au lieu d'une de 44 ce qui permettra, « non pas de tout régler mais de régler certaines choses ».

- Mme PERRUSSEL déplore également que les assiettes soient retirées, pendant les repas, avant la fin du repas : « nous mangeons le fromage sur la table, nous mettons nos épluchures de fruit sur la table ». Elle note de façon plus générale que les résidents ont « l'impression d'avoir seulement une demi-heure le soir pour manger ». M. BARBÉ explique que le retour des plats en cuisine est rythmé car les cuisiniers, qui terminent leur service à 19h30, souhaitent avoir les plats à une heure précise. Mme LE MARRE, quant à elle, souligne que les horaires de coupe (les soignants qui commencent à 8h ne peuvent pas finir après 20h : il y a 12h maxi d'amplitude à respecter) offrent peu de marge de manœuvre pour allonger le temps du repas. Elle espère que les 2 salles à manger de 22 places chacune au nouveau bâtiment « La Roseraie », diminueront « l'effet nombre, qui invite les soignants à accélérer lorsqu'ils observent qu'il y a beaucoup de monde à servir ». Enfin, Mme CHEVAL estime que le rythme est différent aux « Oiseaux » ou au « Verger » puisque « le rythme est donné non seulement par les soignants, mais aussi par les résidents car certains résidents, dès qu'ils ont fini leur plat, demandent le dessert ».
- Mme PERRUSSEL déplore également que certains résidents aux Oiseaux « cognent dans les murs pour exiger la présence immédiate des AS ». « Il y a des jours où l'on en peut plus » admet-elle. M. BARBÉ explique être bien conscient de ce phénomène qui concerne 2 à 3 résidents. Mme LE MARRE souligne d'une part que « l'évolution de l'état de santé de certains résidents fait que ceux-ci font du bruit alors qu'ils n'en faisaient pas avant » et d'autre part que deux soignants uniquement étant présents aux « Oiseaux », leur réponse aux appels malade ne peut pas être immédiate. Enfin, M. BARBÉ rappelle que l'un des résidents à l'origine de cette gêne ressentie par certains résidents quittera le secteur des « Oiseaux » prochainement pour être accueilli dans un secteur plus adapté.

Mme BONNEFOUS fait part de plusieurs propositions :

- Mme BONNEFOUS propose de créer des apéritifs dinatoires. Mme CHEVAL annonce qu'elle en a programmé un le jeudi 28 décembre 2017, pour les résidents qui le souhaitent, juste avant la soirée du Nouvel an. Elle souligne également que, « les petits déjeuners des voisins », qui réunissent une fois par an les professionnels et les résidents autour d'un petit déjeuner dans les salles communes, ont connu un grand succès auprès des résidents. Elle propose, en lien avec Mme LE MARRE, de renouveler l'expérience plus régulièrement mais par secteur, durant l'année et de commencer cela dès décembre.
- Mme BONNEFOUS souhaiterait connaître le programme du Zéphyr à l'avance. Mme CHEVAL lui conseille de prendre le programme du Zéphyr, de noter ce qui l'intéresse, puis de voir avec elle combien de résidents seraient intéressés de manière à dégager, en fonction du nombre de résidents intéressés, un animateur sur une sortie du Zéphyr le week-end.

- Mme BONNEFOUS déplore que des résidents qui pourraient vouloir se rendre à certaines sorties ne puissent pas s'y rendre. Mme CHEVAL explique la façon dont elle procède pour convier des résidents : affichage et communication orale (et invitations distribuées pour le dernier spectacle), puis listing des résidents intéressés, avec un travail pour répartir équitablement le nombre de sorties sur le nombre total de résidents du Pôle Maison de retraite. Elle détaille : « Normalement, si on veut que tout le monde sorte, cela ne fait qu'une sortie par résident par mois. » Elle note cependant que plusieurs résidents sont amenés à changer d'avis entre le moment de l'inscription et celui de la sortie. Par conséquent, elle explique travailler sur un visuel pour montrer aux résidents sur quelles animations du mois ceux-ci sont d'ores et déjà inscrits, en essayant d'anticiper les inscriptions et désinscriptions le plus possible à l'avance.

POINT SUR LES OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2016 – 2020

M. BARBÉ revient sur les objectifs du projet d'établissement 2016-2020, qu'il décrit comme « la feuille des 5 prochaines années ». Il explique que « dans le cadre de ce projet d'établissement, nous sommes dans la pleine réflexion de « quels résidents va-t-on accueillir, où et comment » ».

Il rappelle que l'EHPAD contient un secteur « Alizés » qui reçoit des personnes relativement autonomes sur le plan physique mais désorientées, avec des troubles du comportement productifs. Il souligne par ailleurs qu'aujourd'hui, environ 8 dossiers d'inscriptions sur 10 reçus par l'EHPAD concernent des personnes qui pourraient potentiellement trouver leur place au sein de cette unité. D'autre part, l'Accueil de jour reçoit des personnes âgées qui souvent nécessitent par la suite d'être accueillies au sein du secteur « Alizés » de l'EHPAD mais parfois, sans succès par manque de places disponibles.

C'est la raison pour laquelle il est prévu que l'unité des « Floralties » (qui accueille aujourd'hui des résidents en GIR 1 et 2 qui ont besoin de soins de confort et de calme) reçoive, à l'avenir, des résidents dont le profil correspond aujourd'hui à ceux des « Alizés ». M. BERTHIAU pose la question : « La dépendance des personnes désorientées est-elle bien reconnue en termes de GIR ? Quel va être l'impact en termes de dotation pour l'EHPAD ? ». M. BARBÉ répond qu'effectivement le GMP au sein des « Floralties » est aujourd'hui de 980, mais que, pour autant, il est d'environ 800 aux « Alizés », ce qui est également élevé. D'autre part, la coupe PATHOS et GMP de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental qui a eu lieu en 2016 au moment du renouvellement de la convention tripartite détermine en principe les moyens pour les cinq prochaines années.

Par ailleurs, au sein de quelle unité vont être hébergés, par conséquent, les 14 futurs résidents des Floralties ? Ils résideront progressivement au sein de l'unité « Verger » étage (comme cela a déjà été fait dans le passé) ou « Roseaie » (nouveau bâtiment). En effet, ces personnes, qui nécessitent beaucoup d'accompagnement, n'ont cependant pas réellement besoin d'un lieu sécurisé. Par ailleurs, le fait qu'elles soient toutes regroupées au sein de la même unité peut provoquer un épuisement des professionnels de cette unité. Avec cette répartition, au contraire, le niveau de dépendance des résidents sera équilibré dans chacun des différents secteurs de l'EHPAD. Enfin, ces personnes bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, en lien avec leurs pathologies et leurs besoins, et continueront à participer à la vie de l'établissement comme c'est le cas aujourd'hui.

Les résidents qui le souhaitent pourront d'ailleurs être regroupés dans la journée au sein d'un espace défini, pour bénéficier d'activités adaptées à leurs besoins. Afin de bien expliquer ce projet aux familles une réunion des familles du pôle Alzheimer est programmée le **jeudi 11 janvier 2018 à 16 h**; une autre est prévue le **jeudi 25 janvier 2018 à 18 h**, avec les familles Oiseaux / Verger.

INFORMATION SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX NOUVEAU BATIMENT ET LA FUTURE ORGANISATION

Monsieur BARBÉ précise le nouveau calendrier du projet :

- Réception 1^{ère} tranche avril 2018
- Réception restructuration novembre 2018

M. BARBÉ évoque la construction du futur bâtiment neuf intitulé « La Roseraie ». Compte tenu du mois de retard qui a été pris depuis le début des travaux, l'ouverture devrait avoir lieu à partir du 20 avril 2018. La chambre témoin sera d'ores et déjà visible à la fin du mois d'octobre 2017.

Afin de pouvoir permettre au personnel de planifier ses congés annuels et d'éviter de procéder à un déménagement des résidents durant la période des vacances de Pâques, il a été décidé que le déménagement des résidents ne se ferait pas avant la date du 14 mai 2018.

Mme LE MARRE évoque le fait que plusieurs des résidents des Oiseaux pourraient également déménager au sein du rez-de-chaussée de l'unité « Le Verger ». En effet, celle-ci comporte un accès direct sur l'extérieur, plus facile qu'à l'unité « La Roseraie ». Un déménagement dans l'unité Verger aurait ainsi du sens pour les personnes les plus autonomes du bâtiment « Les Oiseaux ». Par ailleurs, cela permettrait d'équilibrer le niveau de dépendance entre les différentes unités et d'équilibrer également les effectifs par unité, dans un souci de justice pour les résidents et les membres du personnel. Enfin, les chambres de l'unité « La Roseraie » disposeront de rails au plafond, utiles surtout dans la manutention des soignants vis-à-vis des personnes âgées les moins autonomes. Plusieurs résidents questionnés individuellement plusieurs fois sur leur intérêt à déménager au sein du secteur Verger rez-de-chaussée sont pour le moment d'accord avec le principe d'une telle destination. M. BARBÉ fait savoir que « le premier recensement des souhaits se passe bien ». Il ajoute : « ce qui importe à la plupart, c'est de manger dans la même salle de restauration que d'autres résidents qu'ils connaissent ou de résider dans une chambre à proximité d'un autre résident connu ». Il note cependant que certains résidents n'osent pas exprimer spontanément leurs souhaits, de ce fait, les familles ne doivent pas hésiter à nous donner également les souhaits de leur parent, s'ils en ont.

Enfin, M. BARBÉ évoque également la restructuration future, comprise dans le coût total des travaux, d'une partie du bâtiment « Les Oiseaux ». Cette restructuration servira à bâtir une nouvelle réserve pour la cuisine, une deuxième salle à manger pour le personnel et les familles avec un accès terrasse, un pôle locomoteur (kinésithérapeute, ergothérapeute, éducateur sportif), des bureaux (pour le médecin-coordonnateur, le qualicien, la psychologue) ainsi que le PASA (qui passe du secteur des « Alizés » au secteur des « Oiseaux »). Par ailleurs, les locaux de l'administration aux Oiseaux seront restructurés, et le restaurant des Oiseaux sera transformé en salle de réunion/salle de formation. L'ADMR serait demandeuse pour utiliser un plateau des locaux Oiseaux A de manière provisoire.

POINT SUR LES TRAVAUX REALISES EN 2017 ET LES TRAVAUX EN COURS

Monsieur BARBÉ donne des précisions sur les travaux en cours ainsi que ceux qui sont programmés d'ici la fin de l'année.

1. Travaux réalisés en 2017

- Travaux d'isolation dans le cadre des économies d'énergie (fait partiellement janvier 2017),
- Pose de plaque de protections sur portes Floralties (fait janvier 2017),
- Réfection locaux salles des adieux (fait janvier 2017),
- Réfection hall sous-sol Verger, côté salle des adieux (fait janvier 2017),
- Aménagement aire contournement pour collecte poubelles côté entrée Floralties (fait janvier 2017),
- Étude pour mise en place de stores sur galerie PASA (fait mars 2017),
- Nettoyage vitres (fait en avril 2017),
- Achat tables à manger au lit (fait en avril 2017),
- Achat tables de chevet (installées en juin 2017),
- Achat 3 sièges ergonomiques pour buanderie (fait en avril 2017),
- Achat mobilier pour salle des adieux (installé avril 2017),
- Achat parures pour lit (salle des adieux) (fait en avril 2017),
- Achat mobilier pour hall Verger (installé en avril 2017),
- Achat d'une presse pour coller étiquettes sur le linge (fait mars 2017),
- Achat de 2 bornes Mélo clé de sol (installée en avril 2017),
- Remplacement de téléphones DECT (fait en mai 2017),
- Installation d'une fontaine eau plate / eau gazeuse (fait en juin 2017),
- Remplacement de l'autocommutateur (fait en octobre 2017),
- Mise en place d'une alarme intrusion bâtiment maintenance (fait en 2017),
- Aménagement buanderie local de tri avec installation d'un rail (fait octobre 2017),
- Aménagement d'une chambre pour familles aux Oiseaux (fait en septembre 2017),
- Modification hall Verger – changement de place du téléviseur (fait septembre 2017),
- Remplacement lave-vaisselle Alizés (fait septembre 2017),
- Modification système d'accès aux locaux (vu en juin 2017),
- Reprise carrelage et plan vasque Alizés (juin 2017),
- Remplacement de matelas anti-escarres (fait juin 2017),
- Réfection complète CH 40 au Verger (sol et peinture – fait en octobre 2017).

2. Travaux en cours de réalisation ou programmés sur 2017

- Aménagement buanderie local de tri (manque bacs à fond mobile et protection bruit – prévu 2017),
- Aménagement mini bus, mise en place d'un treuil pour fauteuils roulants (prévu 2017),
- Modification douche accueil de jour (prévu 2017),
- Remplacement de lits hauteur variable (selon CNR 2016),
- Remplacement sol passerelle Verger – Oiseaux (en cours de réalisation octobre 2017),
- Travaux de bouclage réseau eau Alizés / Floralties + calorifugeage,
- Sécurisation portes Floralties comme aux Alizés.

M. BERTHIAU évoque un faux contact sur la porte d'accès principal aux Alizés (accès extérieur au parking).

INFORMATION RELATIVE AU PROJET DE BUDGET 2018

M. BARBÉ évoque son témoignage à l'antenne du journal régional de France 3 sur les conséquences éventuelles d'une baisse de la dotation dépendance par le Conseil départemental d'Ille et Vilaine. Ce dernier va *a priori* geler la baisse des crédits aux établissements surdotés par rapport au point GIR défini au niveau du département (comme c'est le cas de l'EHPAD des Jardins du Castel, qui bénéficie d'un point GIR légèrement supérieur à ce point GIR départemental), qu'il devrait pourtant appliquer s'il suivait à la lettre la réforme de la tarification « dépendance ».

Le document budgétaire 2018 reprend :

- l'historique de l'établissement,
- l'établissement dans son environnement,
- les publics âgés sur la communauté de communes du pays de Châteaugiron,
- le schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- la formalisation des filières gériatriques et notamment la FIGAR,
- le groupement hospitalier du territoire (GHT) Haute Bretagne, piloté par le CHU de Rennes (établissement support du territoire n°5). M. BARBÉ explique : le GHT concerne pour le moment surtout les établissements hospitaliers. Les ressources médicales étant de plus en plus faibles, les GHT permettent de faire un Projet Médical Partagé (PMP) : ainsi, par exemple, les médecins du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rennes pourront se rendre au sein des Centres hospitaliers (CH) de Fougères, Vitré ou Redon. Mais d'autres segments seront mutualisés : les achats, les systèmes d'information (dossiers communs entre les hôpitaux) qui devront converger, la formation des professionnels. Aujourd'hui la priorité n'est pas d'intégrer le médico-social dans ces GHT, mais cela viendra. Quand l'établissement support n'est pas un CHU notamment, il y a déjà des EHPAD intégrés dans les GHT, soit en autonomes, soit via un groupement d'EHPAD.
- la réforme de la tarification des EHPAD. M. BARBÉ détaille : autrefois, l'EHPAD présentait un budget aux instances (Conseil de la vie sociale, Comité technique d'établissement, Conseil d'Administration), qui était négocié avec les autorités de tarification. Aujourd'hui on fait voter par le C.A un budget qui comprend uniquement la partie « hébergement ». Il est donc difficile de dire quel sera le prix de journée exact en 2018. Ce prix de journée a cependant été calculé en estimant les dépenses de personnel futur (notamment en fonction de l'ancienneté des agents, des changements d'échelon, ...), ce qui revient à une hausse de 2 % des dépenses de personnel. Il n'intègre en revanche pas d'autres augmentations de prix sur les autres postes que le personnel. En revanche, il intègre une faible part des amortissements de manière à diminuer la future hausse du prix de journée (en 2019 ou 2020) consécutive à la fin des travaux du bâtiment « La Roseraie ».

- le contexte institutionnel et budgétaire de la campagne 2017,
- les évolutions législatives et réglementaires en cours, avec notamment :
 - l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD),
 - les différences pour les campagnes budgétaires à compter de 2018,
 - l'accueil de jour,
 - le PASA,
- les conventions existantes et les contrats avec les professionnels libéraux,
- les réseaux existants,
- l'établissement dans ses réalisations et ses projets, avec notamment :
 - le projet d'établissement 2016-2020,
 - l'évaluation externe 2013, et le calendrier des futures évaluations,
- les projets en cours qui sont :
 - le projet de vie sociale et culturelle,
 - le projet d'accompagnement des personnes désorientées,
 - le projet du pôle soins,
 - le projet architectural,
 - le projet de ressources humaines,
 - le projet éco-responsabilité, responsabilité sociétale des établissements (RSE),
- le renouvellement de la convention tripartite 2016-2020,
- le plan solidarité grand âge 2007-2012,
- le plan maladies neuro dégénératives 2014-2019,
- la qualité en 2017,
- la mobilisation des équipes sur des projets innovants, avec notamment :
 - le circuit du médicament,
 - la prise en charge de la dénutrition (dont « amorçage alimentaire » par la diffusion d'odeurs pour stimuler l'appétit).
 - la télémédecine avec le projet Agetelepsy et Téléfigar,
 - l'astreinte IDE de nuit,
 - les soins bucco-dentaires (prise en charge des urgences sous 4 à 5 jours et soins de long cours sur plusieurs semaines).
 - le pôle locomoteur (utile notamment en termes de prévention).
 - le prendre soin en humanité, engagement vers le label,
 - le livret de bienveillance,
 - l'espace de réflexion éthique,
 - les actions mises en place pour la qualité des relations avec les familles, et les amis des résidents,
 - la qualification des personnels,
 - le développement des alternatives à l'hébergement permanent,
 - l'analyse des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,
 - la sécurité, les contrôles obligatoires,
 - le carnet sanitaire,
 - le plan bleu, le plan de continuité de l'activité, la fiche sécurité,
 - l'informatique,
 - la communication,
- l'évolution du GMP et du PMP,
- l'activité.

M. BARBÉ fait par d'un courrier signé par neuf familles des résidents accueillis dans l'unité « Floralties » en date du 1^{er} octobre 2017 qui exposent en ces termes une contestation de la hausse future du prix de journée due aux travaux nécessités par la construction du nouveau bâtiment « La Roseraie » : « Votre établissement construit 44 chambres individuelles (...) devant héberger des résidents en partie indépendants. Vous nous annoncez une augmentation de 5€ journalier, soit plus de 1700€ par an et par famille. Après concertation, nous, les personnes de confiance, refusons cette participation. Ce lieu n'apportera rien à nos proches » qui ne peuvent « plus participer aux activités et festivités proposées par la structure ». Le courrier souligne que « le coût actuel est de 60 ,57€ par jour, soit un montant global de 22 108 € par an restant à notre charge ».

M. BARBÉ rappelle l'historique de l'établissement : quand le pôle Alzheimer a été construit en 2005-2006, le directeur, Monsieur GABILLARD, avait proposé qu'il y ait une majoration du prix de journée uniquement pour les personnes du Pôle Alzheimer (6€ de plus par jour). Or, le CA, en 2006, avait finalement pris la décision d'un prix unique pour les résidents de l'ensemble de l'EHPAD. Si bien que, rappelle M. BARBÉ, « les résidents du service Oiseaux ont supporté les travaux du pôle Alzheimer ».

M. BARBÉ poursuit l'historique : en 2014, le débat est revenu lors de l'étude financière du projet et Mme GATEL, alors présidente du CA, avait fait le choix, là encore, d'une proposition de tarif unique, qui avait été retenue par le Conseil d'Administration. Ce système étant une forme de solidarité, sachant qu'un résident peut glisser d'un bâtiment à l'autre selon la dépendance ou les pathologies.

C'est la raison pour laquelle, selon M. BARBÉ, concernant le projet de la construction de « La Roseraie », « il est nécessaire de rester avec un tarif unique » afin de « ne pas changer les règles qui aujourd'hui pénaliseraient les familles des résidents Oiseaux et Verger ». Par ailleurs, Mme LE MARRE rappelle qu'avec les choix effectués pour équilibrer les niveaux de dépendances au sein des différentes futures unités de l'EHPAD, « les résidents des Floralties pourront finalement bénéficier du bâtiment « La Roseraie ». Les représentants des familles valident le choix fait par le Conseil d'Administration. Mme EDELIN note qu' « il y a un seul EHPAD, pas deux ».

M. BARBÉ rappelle enfin que l'impact global sur le prix de journée, qui devrait être de 5€ supplémentaires, sera porté essentiellement à partir de 2019 ou 2020, pour des raisons comptables (amortissement des biens l'année après la fin de l'opération).

ANIMATIONS POUR FIN 2017 ET PROPOSITIONS 2018

Mme CHEVAL explique que les résidentes représentantes au CVS sont allées visiter les résidents du Pôle Maison de Retraite afin de réaliser avec ceux-ci une enquête de souhait de participation aux animations. Les résultats sont les suivants :

- 20 résidents souhaitent participer aux sorties et aux animations,
- 6 résidents souhaitent participer uniquement aux sorties,
- 2 résidents souhaitent participer uniquement aux animations,
- 14 résidents ne souhaitent participer à aucune activité,
- 1 résident n'a pas donné de réponse.

Cette enquête permet, selon Mme CHEVAL, « d'avoir un état des lieux de ce que les résidents souhaitent faire ou non ».

Par ailleurs, Mme CHEVAL a réalisé une évaluation, sur une période d'un mois, de la participation effective, par secteur, des résidents aux activités. Pour cela, elle a mesuré le nombre de personnes qui participaient au moins 4 fois par semaine aux animations.

Selon cette grille d'analyse, toutes animations confondues, ce sont les résidents des Oiseaux qui participent le plus aux animations (15 résidents) puis ceux du Verger rez-de-chaussée (11 résidents) et enfin ceux du Verger étage (5 résidents). Les animations les plus populaires aux Oiseaux sont notamment les jeux et le Tonic Music. Les animations les plus populaires au Verger (rez-de-chaussée et étage) sont le Tonic Music, la lecture ou encore le chant ; les résidents du Verger rez-de-chaussée étant cependant davantage présents à ces animations que ceux du Verger étage.

Mme CHEVAL évoque également les futures animations : raclettes, patinoires, art floral, spectacle de Noël le 12 décembre 2017, après-midi chorale des jeunes de l'aumônerie, soirée disco, apéritif dinatoire le 28 décembre 2017. La prochaine fête champêtre aura lieu le 9 septembre 2018.

Elle informe de l'accueil d'une personne en Service civique depuis le lundi 16 octobre. Celle-ci réalise des accompagnements individuels, effectue la lecture du journal, mène des ateliers informatiques et des ateliers mémoires. Pour le moment, elle travaille surtout au Verger, mais elle pourra intervenir sur les Oiseaux. Par ailleurs, une stagiaire BPJEPS effectue un stage avec une présence plus aux « Oiseaux » et un stagiaire, éducateur spécialisé, arrivera à la mi-novembre, dans le cadre d'une convention avec Askoria.

CALENDRIER DES REUNIONS 2018

Date des prochains Conseil de la Vie Sociale pour 2018 (dates qui vous seront confirmées)

- Mardi 16 janvier 2018 à 14 h 30,
- Mardi 17 avril 2018 à 14 h 30,
- Mardi 19 juin 2018 à 14 h 30,
- Lundi 15 octobre 2018 à 14 h 30

INFORMATIONS DIVERSES

Vaccination contre la grippe

Monsieur BARBÉ rappelle l'importance de la vaccination contre la grippe.

Accueil élève directeur de l'EHESP

Madame Aude BOUVIER, en formation de directeur à l'EHESP sera en stage avec le directeur, du 20 novembre 2017 jusqu'au 29 juin 2018.

Information de Mme PLANTIN : le 11 décembre 2017, aura lieu une réunion de 14h à 17h du Centre Local d'Information et de Communication au sujet de la protection juridique.

Questions diverses :

- Les CVS pourraient-ils être le mardi plutôt que le lundi ? La réponse apportée par les membres du CVS est positive.
- Mme KOSCHER : le dépistage visuel pourrait-il être renouvelé sur une journée ? M. BARBE juge ce dépistage très important mais regrette que la dernière société engagée pour cette mission n'ait pas donné satisfaction. Il informe qu'une nouvelle journée pourrait avoir lieu, avec une autre société, tout en avertissant que cette journée ne doit cependant pas remplacer un passage chez l'ophtalmologue.
- Mme ROGER : la conférence de M. MARTINIAUX a été très appréciée et il y a eu du monde. Mme CHEVAL souhaite augmenter le nombre de conférences, par exemple dans le cadre d'un partenariat, afin notamment de répondre au souhait de Mme PERRUSSEL en ce sens. M. BARBÉ plaide pour un développement de ce genre de conférences car : « cela permet aux Castelgironnais de venir dans l'EHPAD. Ceux-ci peuvent ainsi voir qu'il s'agit d'un lieu de vie et non d'un lieu de soin ».

La séance est levée à 17 h 10

La Présidente,



Denise PERRUSSEL